

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Son Excellence le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'un décret du Conseil nommant l'honorable Allan Joseph MacEachen, vice-premier ministre et président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, l'honorable Jean Chrétien, ministre des Finances, l'honorable Stanley Ronald Basford, ministre de la Justice et procureur général du Canada et l'honorable Robert Knight Andras, président du Conseil du Trésor, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre H-9 des Statuts révisés du Canada de 1970, intitulé: loi concernant la Chambre des communes.

[Traduction]

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) propose:

Que M. Charles Turner, député de la circonscription électorale de London-Est, soit nommé vice-président des comités pléniers.

(La motion est adoptée.)

[Français]

LA NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT ADJOINT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je propose, appuyé par le ministre des Finances (M. Chrétien):

Que M. Denis Ethier, député de la circonscription électorale de Glengarry-Prescott-Russell, soit nommé vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

REPORT AU «FEUILLETON» DE CERTAINS BILLS

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés n'ont certainement pas oublié que le 22 juillet 1977, la Chambre a adopté l'article 117 du Règlement décrétant que les bills C-7, C-17 et C-40 de la deuxième session de cette trentième législature soient reportés au *Feuilleton* de la troisième session.

En conséquence, il est de mon devoir de signaler à la Chambre qu'en vertu de l'article 117 du Règlement:

Le bill C-2, concernant la gestion et l'aménagement de certains ports de pêche et de plaisance au Canada, est censé avoir été lu pour la 1^{re} fois, imprimé, lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts;

Le bill C-3, concernant la réorganisation d'Air Canada, est censé avoir été lu pour la 1^{re} fois, imprimé, lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité qui doit en avoir fait rapport; par ailleurs, l'étude à l'étape du rapport est censée avoir été ordonnée.

● (1700)

Le bill C-4, tendant à modifier la loi sur l'aéronautique, est censé avoir été lu pour la 1^{re} fois, imprimé, lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des transports et des communications.

Les trois bills, portant un nouveau numéro, figureront dans l'ordre approprié au *Feuilleton* de demain.

L'Adresse—M. Dawson

SUSPENSION DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIVES À L'AJOURNEMENT

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, avec l'appui du ministre des Finances (M. Chrétien):

Que l'application des dispositions de l'article 6(1) du Règlement soit suspendue pour la séance d'aujourd'hui, et que le mercredi 19 octobre 1977, nonobstant les dispositions de l'article 6(3) du Règlement, la Chambre ne s'ajourne que lorsque les chefs de tous les partis auront pris la parole dans le débat sur l'Adresse.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

TÉLÉDIFFUSION ET RADIODIFFUSION DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE ET DE SES COMITÉS

LA RECONSTITUTION DU COMITÉ

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) propose:

Qu'un Comité spécial, composé de M. l'Orateur et de messieurs Beatty, Coates, Goodale, Laprise, Pinard, Reid et Symes, soit constitué pour surveiller l'application de la résolution de la Chambre, en date du 25 janvier 1977, et de l'ordre de la Chambre, en date du 2 mars 1977, ayant trait à la radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre et de ses comités;

Que le Comité ait tous les pouvoirs accordés aux Comités permanents par l'article 65 du Règlement; et

Que les procès-verbaux et les témoignages et autres documents reçus à ce sujet au cours de la deuxième session soient déferés au Comité.

(La motion est adoptée.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

ADRESSE EN RÉPONSE PROPOSÉE PAR M. DENNIS DAWSON, APPUYÉ PAR M. DONALD WOOD

La Chambre passe à l'étude du discours fait par Sa Majesté la Reine à l'ouverture de la session.

M. Dennis Dawson (Louis-Hébert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord remercier le très honorable premier ministre (M. Trudeau) et les membres du Conseil des ministres de m'avoir confié la tâche de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône. Cela est non seulement un acte de confiance qui me touche beaucoup, mais aussi un honneur auquel je suis très sensible. Cet honneur, je le partage avec les concitoyens de la circonscription de Louis-Hébert et les gens de ma génération, soit les moins de 30 ans, qui forment près du tiers de l'électorat canadien. Avant de poursuivre mon intervention, monsieur l'Orateur, vous me permettez sans doute de me joindre à vous et à tous mes collègues de la Chambre pour offrir mes condoléances les plus sincères et les plus profondes à l'honorable député de la circonscription d'Halifax (M. Stanfield) cruellement frappé par le décès de son épouse.